

Conseil Communautaire du 14 Décembre 2023 : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT.

Monsieur le Président a rendu compte au Conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- d'attribuer le marché d'assurances dommages ouvrages pour les travaux de réhabilitation du Centre Jeunesse et Culture à la société de courtage d'assurances Tetris Assurances (69570 DARDILLY),
- de reconduire les ateliers d'initiation informatique à compter d'octobre 2023 ; le tarif est de 10 € le parcours,
- de conclure un bail pour la location d'un bureau à l'espace économique – télécentre avec MOULINS COMMUNAUTE pour le GAL AuRA des Terroirs Bourbonnais (03016 MOULINS) afin d'y établir un bureau administratif, pour la période du 9 octobre 2023 au 8 octobre 2024,
- de conclure un avenant N°1 au marché de travaux de restauration de voiries communautaires 2023 avec l'entreprise EUROVIA DALA SAS (03401 YZEURE) ; l'avenant N°1 concerne les travaux de réfection de la route de Barraix-Bussolles. Le montant de l'avenant est de 6 162 € H.T. Le montant du marché après avenant s'élève à 71 047,20 € H.T.,
- de conclure un avenant N°1 au marché de fournitures du pain pour la cuisine commune avec la boulangerie Anthony et ses Délices,
- de proposer à l'initiative du Conseil Communautaire des Jeunes, aux enfants de 3 à 12 ans, le mercredi 27 décembre 2023 de 14h à 18h, à l'école élémentaire diverses animations : activités manuelles, ateliers cuisine, chasse aux chocolats,.... ; l'inscription est de 8 € par enfant pour la ½ journée,
- d'accepter un virement de crédit sur le budget général pour des frais imprévus liés au remplacement de la sonorisation au stade Abel Chervier à Lapalisse et pour l'achat d'un ordinateur portable pour la responsable du pôle enfance jeunesse, culture et sport,
- de conclure un avenant N°1 au marché concernant le lot 1 - prestations de conception artistique et de réalisation du spectacle son et lumière et un avenant n°1 au marché concernant le lot 2 - conception et réalisation techniques du spectacle au Château de Lapalisse avec l'EURL EDEL SPECTACLES (56400 SAINTE-ANNE D'AURAY) :
 - l'avenant n°1 pour le lot 1 modifie le prix initial du marché (8 680,10 € HT) en moins-value de – 5 154,20 € HT, le montant du marché après avenant est de 3 525,90 € HT, soit 4 231,08 € TTC.
 - l'avenant n°1 pour le lot 2 modifie le prix initial du marché (64 706 € HT) en moins-value de – 20 483,31 € HT, le montant du marché après avenant est de 44 222,69 € HT, soit 53 067,23 € TTC.